

Comment créer mon compte dans le SIA

(Système d'information sur les Armes)

Vous ne disposez pas encore de compte sur l'espace détenteur ?
Voici les différentes étapes pour créer votre compte :

0

Avant de commencer

- Je m'assure que j'ai une adresse mail. Elle est indispensable à la création de compte.
- Je scanne ou je prends en photo les documents qui me seront utiles : pièce d'identité, justificatif de domicile et selon ma situation : permis de chasser, licence, ...
- Je me munis de mon numéro de SIA si j'en possède un.

1

Aller sur le site

Je me rends sur <https://sia.interieur.gouv.fr>

2

Créer son compte

Je clique sur "Créer mon compte".

 **Créer mon compte**

3

Choisir sa catégorie

Je choisis ma catégorie (plusieurs choix possibles) :

				
Chasseur	Licencié	Non licencié	Collectionneur	Métier & Association
À partir du 08/02/22 -----	08/03/22 ----- Biathlète & Tireur de ball-trap 10/05/22 Tireur sportif	05/04/22 ----- (ancien licencié / arme héritée ou trouvée)	07/06/22 -----	fin 2022

4

Respecter les étapes

Je remplis bien tous les champs et j'importe les documents justificatifs (ma pièce d'identité, mon permis de chasser, ma licence, ...) à chaque fois que cela m'est demandé pour passer à l'étape suivante.

5

Valider à l'aide du code

Je saisis le code qui est dans l'image et je prends connaissance des mentions légales.

Je coche les cases avant de valider.



☒ Je déclare que les informations fournies sont exactes et que toutes fausses informations sont de nature à engager la responsabilité du signataire *

☒ Lire les conditions générales d'utilisation *

6

Activer son compte

Le système vient de m'adresser un mail de confirmation de création de compte. Je clique sur le lien d'activation que je viens de recevoir.

7

Sécuriser son compte

- J'y suis presque ! Je choisis maintenant le mot de passe pour mon compte. Il m'est strictement personnel.
- Je choisis et je réponds à 3 questions différentes qui me serviront à récupérer mon identifiant en cas d'oubli.

8

Valider

Je valide et j'ai fini : mon compte est créé ! Je reçois un justificatif dans ma boîte mail.

9

Compte activé

J'ai maintenant un compte dans le SIA et un numéro SIA qui me suivra tout au long de ma vie de détenteur d'arme.

Je me peux me connecter immédiatement pour le consulter.

10

Rester en règle

- Je peux de nouveau acquérir des armes.
- Je peux aussi gérer mon râtelier numérique et effectuer des démarches quand je veux en me connectant simplement à mon compte SIA.